



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

# REGISTRE DU COMMERCE DU CANTON DE FRIBOURG

Extrait avec éventuelles radiations

EXTRAIT DU REGISTRE

No réf. 08143/2022

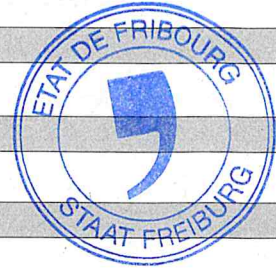
IDE CHE-141.654.493

## Patrimoine Ville de Rue

inscrite le 23 décembre 2022

Fondation

Réf.	Nom
1	Patrimoine Ville de Rue
Siège	
1	Rue
Adresse	
1	Rue du Casino 30, c/o Commune de Rue, Administration communale, 1673 Rue
Dates des Statuts	
1	21.12.2022
But, Observations	
1	<p><u>But:</u> la fondation poursuit les buts suivants: a) protéger, conserver et valoriser le patrimoine bâti de la ville de Rue et de ses proches alentours; b) encourager une architecture contemporaine de qualité, qui soit en harmonie avec son environnement naturel et bâti; c) protéger les beautés du paysage contre toute destruction, tout enlaidissement et toute exploitation de nature spéculative; d) préserver le patrimoine mobilier; e) initier ou conduire des chantiers de construction ou de rénovation sur les ouvrages patrimoniaux de la ville de Rue; f) promouvoir l'étude et la pratique des arts et métiers traditionnels, notamment en matière de technique du bâtiment; g) soutenir et encourager le développement d'un tourisme de qualité qui s'inscrit dans la ligne des valeurs prônées par la fondation; h) organiser des manifestations de types culturel et touristique. Les fondatrices et les fondateurs se réservent expressément la possibilité de requérir la modification des buts de la fondation conformément à l'article 86a CC. La fondation ne poursuit pas de but lucratif ou commercial. Dans le cadre de l'exécution de ses buts, la fondation peut développer ses projets aussi bien en faveur du patrimoine public que celui détenu par des propriétaires privés. Si une corporation de droit public est légalement tenue de fournir des prestations analogues à celles de la fondation, celle-ci n'intervient qu'à titre subsidiaire. La fondation peut acquérir et vendre des biens mobiliers et immobiliers.</p>
1	<p><u>Autre</u> Mention d'une réserve de modification du but en faveur des fondateurs. Pour les détails, voir l'acte de fondation.</p>



Réf.			Membres et Personnes ayant qualité pour signer		
Inscr.	Mod.	Rad.	Nom et Prénoms, Origine, Domicile	Fonctions	Mode de Signature
1			<b>Crotti</b> Jean-Paul, de Corcelles-près-Payerne, à Moudon	membre du conseil de fondation président	signature collective à 2
1			<b>Ducotterd</b> Joëlle Yvonne, de Belmont-Broye, à Attalens	membre du conseil de fondation secrétaire	signature collective à 2
1			<b>Aeby</b> Joseph Henri, de Giffers, à Rue	membre du conseil de fondation	(sans signature)
1			<b>Boschung</b> Angélique Rose Marguerite, de Montagny FR, à Rue	membre du conseil de fondation	(sans signature)
1			<b>Bosson</b> Chantal Bernadette, de Rue, à Rue	membre du conseil de fondation	(sans signature)
1			<b>Dorthe</b> Marcel Louis, de Rue, à Rue	membre du conseil de fondation	(sans signature)
1			<b>Hervest Fiduciaire SA</b> (CHE-107.877.252), à Lausanne	organe de révision	

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id
1	8143	23.12.2022		

**Cet extrait contient des inscriptions qui ont été approuvées par l'OFRC mais qui n'ont pas encore été publiées dans la FOSC. Les inscriptions ne déploieront leurs effets qu'à partir de la publication dans la FOSC (art. 936a CO).**

Fribourg, le 27 décembre 2022

Extrait certifié conforme  
 .....2..... pages

Fribourg, le 27 DEC. 2022

La Préposée




**Fin de l'extrait**

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.